

AJOURNEMENTS—*Suite.*

LOI SCOLAIRE DE LA SASKATCHEWAN

—*Suite.*Hon. M. Aylesworth—*Suite.*

cette loi existe par elle-même—7185; toutes ces lois doivent être considérées dans leur ensemble—7185; toute loi qui peut être interprétée de façon à avoir plein effet sans se heurter aux dispositions de la Constitution permettant à la province de passer cette loi doit être maintenue—7185; la loi de la Colombie-Anglaise quant aux Japonais a été trouvée inconstitutionnelle par les tribunaux, ce n'est pas le Gouvernement qui a refusé de la ratifier—7186; repoussé accusation de manquer de générosité pour catholiques—7186.

M. J. G. H. Bergeron—Conséquence de la substitution par sir W. Laurier du nouvel article 16 à l'ancien dans Acte d'autonomie—7186; acte provincial légal mais adverse à l'esprit de la constitution des provinces—7187; l'élection de Prince-Albert—7188; n'a pas voulu intervenir—7188; conversation avec catholiques—7188; la minorité privée de ses droits—7188; c'était ce que voulaient messieurs Sifton et Fielding—7188; c'était ce qu'avait prévu le légat papal quand on lui soumit la nouvelle rédaction de l'article 16—7189; M. Roblin ami des catholiques et du bill remédiateur—7189; les écoles du Nouveau-Brunswick—7189; le "Free Press" et le gouvernement Roblin—7190; en 1896 des catholiques votèrent contre le bill remédiateur—7190; l'hypocrisie—7190; la débâcle inévitable—7190.

Sir W. Laurier—M. Bergeron plus catholique que le pape—7190; se plaît à propager des opinions qu'il attribue à d'autres—7190; M. Bergeron à Prince-Albert—7190; pour ne pas intervenir dans l'élection il s'est justement arrangé pour tenir son assemblée la veille du vote—7190; ceci montre bien qu'il ne voulait pas intervenir, sans doute—7190; curieux que les catholiques se soient plaints à M. Bergeron, qui ne pouvait rien faire au lieu du Gouvernement, qui avait le pouvoir de désavouer—7191; c'est au gouvernement conservateur que s'adressa la minorité du Manitoba de 1891 à 1895—7191; mais les conservateurs ne firent rien—7192; quant au bill des provinces, le Gouvernement a fait de son mieux—7192; opinions partagées quant à légitimité de la loi—7192; droit de veto ne doit pas être employé à la légère—7193.

M. A. Lavergne—La réponse du ministre avait été trop brève—7193; lois de C.-A. désavouées—7194; on a beau dire, les lois de la Saskatchewan ont une saveur d'illégalité—7194; minorité peut être taxée pour écoles où n'envoie pas ses enfants—7194; a fait son devoir—7194; le peuple jugera—7194.

Motion d'ajournement rejetée—7194.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL (I).

M. R. L. Borden—Avant ajournement—6148; désire savoir quand rapport sera distribué—6149; ce que le Gouvernement entend faire au sujet des accusations portées dans rapport—6150.

AJOURNEMENTS—*Suite.*RAPPORT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL (I)—*Suite.*

Hon. W. S. Fielding—Rapport sera imprimé sans retard—6150; quand distribué sera discuté à son tour de l'ordre du jour—6150.

Hon. G. Foster—Ministère de la Marine devenu une vieille loque aux yeux du public—6150; ministre de la Marine devenu objet de risée publique—6150; promesse d'enquête par ministre Marine et par premier ministre—6150; insinuation d'abstention de M. Courtney—6150; exploitation de cadavre de M. Préfontaine—6152; insinuation contre M. Fyshe—6152; promesse premier ministre—6153; intervention immédiate nécessaire—6153. 6153.

Sir W. Laurier—Epithètes injurieuses et déplacées—6153; a promis, il y a trois jours de prendre une mesure quelconque—6154; n'a pas eu temps de décider de la nature de cette mesure—6154; exigence absurde de l'opposition—6154; quand Gouvernement interviendra, il le fera en temps utile—6154; Gouvernement a nommé commission indépendante pour aller au fond de toute chose—6154.

M. S. Barker—Gouvernement a le rapport en sa possession depuis deux semaines—6154.

Hon. M. Fielding—Assertion fautive—6154.

Hon. L. P. Brodeur—Rapport ne vise en aucune façon ministre de la Marine—6156; fonctionnaires accusés de servir deux maîtres à la fois—6156; ces accusations doivent faire l'objet d'enquête plus complète—6156; deux faits fausement rapportés aussitôt signalés—6156; a pris des mesures pour étudier tous les cas signalés—6157; si coupables sont découverts, leur compte sera réglé—6157; tout fonctionnaire trouvé en faute sera destitué ou suspendu—6157.

M. J. D. Reid—Faits déjà signalés au premier ministre 8 mai 1906—6158; aucune action prise—6158; pas un mouchard, n'a pas à donner les noms—6158.

Hon. M. Brodeur—En tout cas, prix sont certifiés par M. Fraser conservateur, nommé par conservateurs—6158; doit-il être suspendu ou destitué?—6158.

M. J. D. Reid—A pris la défense de l'hon. M. Préfontaine—6158; le ministre actuel a continué achats Merwin—6158; opinion Richards—6159; les soumissions dans département C. de f. et Canaux—6160; Walberg intermédiaire—6162.

M. E. M. Macdonald—Irresponsabilité absolue de M. Reid—6162; n'ose pas attaquée M. Fraser ingénieur qui a certifié factures Merwin—6162; M. Fraser est conservateur—6162; si M. Reid dit vrai, il devrait être mis immédiatement à la porte—6162; M. Reid pourrait s'épargner souci de défendre mémoire de M. Préfontaine—6163; on défend les créatures conservatrices restées en fonctions en 1896 et on insulte les ministres pour des actes commis par ces conservateurs—6163; que ces députés, s'ils ont du cœur, mettent leur mandat en jeu et portent